Le légionnaire au foulard aurait été rapatrié et puni de 40 jours d'arrêt

09/02/2013 à 22h41

La photo d'un légionnaire en service au Mali et portant un foulard représentant une tête de mort avait causé grand bruit dans certains médias, poussant la hiérarchie militaire à réagir.

L'information circule depuis plusieurs jours sur des blogs et sites de revues spécialisés dans les questions de défense : le légionnaire du 1er REC d'Orange pris en photo au Mali alors qu'il portait un foulard représentant une tête de mort a été rapatrié en France et puni de 40 jours d'arrêts. (…)

> *Une décision qui ne passe pas auprès de certains anciens légionnaires. Un d'entre eux a fait part de son indignation à Midi Libre Gard rhodanien : "il n'y a pas eu mort d'homme, un blâme aurait été suffisant". (…)*

Midi Libre